



Procès-verbal du Conseil d'école du 18 avril 2017

Page 1/6

**CONSEIL D'ECOLE  
DU MARDI 18 AVRIL 2017**

**Présents (membres du personnels):** M. Laurent Bonardi (Président du conseil), Mme Vanessa Augendre, Mme Marie Ancelin, Mme Coline Barnier, M. Jean-Karim Brangale, M. Aboubakar Coulibaly, Mme Fatimata Coulibaly, Mme Julie Dervaux, M. Mohamed Diaby, M. Lazare Diatta, Mme Marie-Bernardette Diasso, Mme Mame Hugues, M. Bassirou Ndiaye, Mme Fatimata Niang, Mme Mégan Pittié, M. Amine Sonko, Mme Maïmouna Sow, M. Youssoufa Sow, M. Mamadou Moustapha Thiam, M. Ahmed Thiaw, M. Cheikhou Thiome.

Excusés : Madame Fatima Diallo, Madame Eliane Sene-Ndiaye.

**Représentants des parents :** Mme Maguelone Clouteau, Mme Hélène Constantin de Magny, Mme Kim Drapcho, Mme Fatoumata Gueye, Mme Ana Jurado, Mme Véronique Legros, M. Balthazar Senghor.

Les absents sont excusés.

La séance est ouverte à 16h05.

**ORDRE DU JOUR**

Monsieur Bonardi donne lecture de l'ordre du jour.

1. **Organisation de l'année scolaire 2017-2018**
2. **Carte des emplois rentrée 2017**
3. **Travaux prévus pendant l'été 2017**
4. **Evénements de fin d'année scolaire**
5. **Questions des représentants des parents d'élèves**

**VOTE : l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.**



## Procès-verbal du Conseil d'école du 18 avril 2017

Page 2/6

### **Organisation de l'année scolaire 2017-2018** (Point 1 de l'ordre du jour)

---

M. Bonardi remercie l'ensemble des membres du conseil pour leur présence. Il indique que le calendrier scolaire est commun à tous les établissements à Dakar homologués ou partiellement homologués par le MEN français. M. Bonardi donne lecture du calendrier (voir annexe) et indique qu'il suit le même format que le précédent (7 semaines de classe pour 2 semaines de vacances).

#### **Remarques : le calendrier ne fait pas l'objet de remarque particulière.**

M. Bonardi profite de ce point pour rappeler au Conseil la création d'un nouveau campus de l'EAB, l'Ecole Actuelle Bilingue de Ngor. Ce campus n'est pas une nouvelle école mais fait partie intégrante de l'EAB. L'organisation et les programmes sont donc les mêmes que ceux en vigueur sur le campus de la Corniche Ouest.

### **Carte des emplois rentrée 2017** (Point 2 de l'ordre du jour)

---

M. Bonardi fait un point sur les départs annoncés et recrutements à ce jour.

Pour la maternelle :

-suite à l'annonce du départ de Mme Rana Jaber qui quitte cette semaine le Sénégal, Madame Kendra Stappleton a été recrutée comme enseignante d'anglais en Grande Section à compter de septembre 2017. Madame Stappleton est canadienne anglophone, diplômée de l'Université d'Ottawa. Elle a exercé au Canada et à Taiwan.

-Madame Adeline Ferdy rentre en France en fin d'année scolaire. Madame Gueye a été recrutée comme enseignante de français en Grande Section. Madame Gueye est franco-sénégalaise, elle est diplômée en Petite Enfance et a enseigné à plusieurs niveaux en maternelle et en élémentaire.

-Madame Fatima Diallo, enseignante d'anglais en Moyenne Section, quittera également l'EAB en fin d'année scolaire. Lui succèdera Madame Sow. Madame Sow a suivi des études secondaires et universitaires aux Etats-Unis (Montgomery College et University of Maryland). Elle a exercé au sein d'ONG en lien avec l'enseignement à des publics non-anglophones aux USA et enseigne actuellement en maternelle à KBA.



---

## Procès-verbal du Conseil d'école du 18 avril 2017

Page 3/6

---

Pour l'Elémentaire en section classique :

-Madame Mégan Pittié rentre en France. Lui succèdera en CPC Madame Valentine Mandaba-Chatillon, professeure des écoles titulaire du Ministère français de l'Education nationale, actuellement en poste dans un établissement à Nanterre.

Pour la section bilingue :

-En raison de l'existence d'un deuxième CM2 bilingue, Madame Alexandra Yang est recrutée. Madame Yang est américaine, enseignante certifiée dans l'Etat de Virginie depuis 10 ans. Elle a enseigné dans plusieurs établissements du comté de Fairfax.

Pour des raisons familiales, notre psychologue scolaire, Madame Nadège Giudicelli rentre en France à l'été. Madame Magnanon. Madame Magnanon est psychologue clinicienne et systémicienne. Elle a exercé en France, en Bolivie et au Sénégal. Elle est actuellement psychologue du lycée français Jean Mermoz à Dakar.

M. Bonardi remercie les enseignants qui quitteront l'EAB en fin d'année pour leur implication et leur travail.

### **Travaux prévus pendant l'été 2017** (Point 3 de l'ordre du jour)

---

M. Bonardi indique que plusieurs travaux seront menés pendant l'été :

-la phase 3 des travaux, à savoir la construction d'un étage au niveau de l'aile gauche du bâtiment principal. L'accès à cette partie sera condamné jusqu'à la fin des travaux, estimée aux environs de mars 2018.

-l'installation de la nouvelle BCD

-l'équipement des nouvelles cuisines de la cantine

-l'installation de 4 nouveaux vidéo-projecteurs

### **Evénements fin d'année scolaire** (Point 4 de l'ordre du jour)

---

Quelques dates à retenir :

-13 mai : soirée pour les 20 ans de l'EAB

-19 mai : fête des nationalités dédiée à l'Espagne

-20 mai : kermesse

-24 juin : spectacle Maternelle

-1<sup>er</sup> juillet : spectacle Elémentaire



## Procès-verbal du Conseil d'école du 18 avril 2017

Page 4/6

### Questions des représentants des parents (Point 6 de l'ordre du jour)

Les parents tiennent à remercier les équipes pour l'excellente organisation des classes découvertes et l'expérience très positive que cela représente pour les élèves.

1. - *La sortie en primaire reste un moment compliqué, principalement à 15H mais également à 16H10 avec des enfants parfois retrouvés dehors de l'établissement sans un adulte. Nous aimerions échanger sur l'idée de laisser les enfants dans la cour (avec les portes en bois) et laisser partir dans le hall quand un adulte accompagnant est clairement identifié et voir l'évolution de l'utilisation des badges ? Le contrôle des badges ne se fait plus, une certaine routine et reconnaissance sont sans doute en cause.*

- *Côté maternelle, est-il prévu un changement de porte pour fermeture plus facile ? (même si déménagement prévu l'année prochaine)*

Les heures de sortie sont en effet toujours délicates dans les établissements scolaires en raison du nombre d'élèves. En raison du flux continu d'élèves à 15h, il est impossible de fermer les portes en bois. En revanche, on peut tout à fait le faire à partir de 15h20. D'autre part, Madame Fonseca est positionnée sur le parking afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'enfants non accompagnés. En raison du nombre, cela peut toujours se produire.

La coopération des parents ou des personnels qu'ils délèguent pour venir chercher leur enfant est également nécessaire, notamment en termes de ponctualité. A ce titre, il est rappelé que pour les enfants qui ne participent pas à un club, la responsabilité d'encadrement de l'école s'arrête à 15h comme indiqué sur le règlement intérieur. Les enfants qui attendent dans la cour ne sont donc pas placés sous la surveillance d'un adulte, ce qui serait impossible à gérer pour l'établissement.

Concernant les badges, le contrôle est très strict pour les visiteurs en journée. Aux heures de pointe, le contrôle peut donner l'impression d'être moins strict en raison d'une reconnaissance des visages à cette époque de l'année scolaire. Nous allons faire en sorte qu'il soit plus ostensible.

Par ailleurs, l'EAB vient de déposer une demande de subvention pour des aménagements supplémentaires pour continuer à renforcer la sécurité.

Enfin, un changement de mécanisme rendra plus aisée la fermeture de la porte de la maternelle.

2. *Nous aimerions savoir quel est l'objectif pédagogique de l'EAB par rapport à l'objectif officiel du niveau demandé en France ? En effet, les parents apprécient et considèrent comme une chance d'avoir 4 heures d'anglais par semaine, comparé à 1H dans le système français. Ces heures supplémentaires constituent un réel avantage par rapport aux autres écoles homologuées sur Dakar si les enfants dépassent grâce à ces heures supplémentaires, le niveau de base requis. Dans le cas contraire, tant d'heures d'anglais pour arriver au même niveau, pourraient s'avérer contreproductif et peu intéressant*



## Procès-verbal du Conseil d'école du 18 avril 2017

Page 5/6

*pour les enfants.*

L'EAB dispose en effet de 4 séances d'anglais de 50 minutes par semaine versus 1 ou 2 séances dans les autres établissements. Cela est compensé par le fait que l'EAB est sur un rythme de 26 heures/semaine au lieu de 24h et que le créneau 13h-13h50 est utilisé pour placer notamment un cours d'anglais ou artistique par exemple. Les classes à l'EAB finissent à 15h au lieu de 13h dans les autres établissements du réseau à Dakar. De plus, en France, il y a au minimum ½ journée dans la semaine sans classe. Ce renforcement de l'anglais à l'EAB permet aux élèves qui suivent leur scolarité en classique à l'EAB de passer avec succès en CM2 le test A2 qui est passé habituellement en milieu de collège dans le programme français.

3. *L'école développe le numérique au sein de l'EAB, tableau numérique, tablettes etc...et ceci représente un atout majeur pour nos enfants. Nous aimerions savoir comment pourrait être également intégrée dans cette nouveauté, une sensibilisation des enfants vis-à-vis de l'usage du numérique: faire attention à ce qu'on télécharge sur le web (photos, documents), à ce qu'on regarde (faire la différence entre le virtuel et le réel), temps face aux écrans, etc... ?*

Comme cela a été fait pour le harcèlement ou l'alimentation, des actions vont en effet être mises en place en partenariat avec le secteur associatif. Nous avons commencé par le Secondaire et allons l'intégrer au Primaire également l'année prochaine. Le but sera double : apprendre à se distancer par rapport à une information trouvée sur internet et également manier internet et les réseaux sociaux avec précaution.

4. *Sur quels standards la qualité de l'enseignement dans la section bilingue (les éléments du Common Core et autres) est-elle basée et contrôlée?*

Le curriculum de la section bilingue découle, pour la partie en français, des programmes officiels français, et pour la partie en anglais, du *Common Core* américain. Ce sont donc les standards de ces deux programmes qui sont appliqués. Au niveau du contrôle, il n'existe pas d'équivalent anglo-saxon de l'AEFE et la mesure de l'efficacité de la section bilingue se mesure donc de différentes façons :

- les évaluations nationales françaises en CE2 et CM2, ont vu les très bons résultats de nos élèves alors que pour un certain nombre, le français n'est pas la langue maternelle.
- les résultats obtenus en 6<sup>ème</sup> (LCB, Mermoz, ISD) que nous suivons de près
- les résultats aux tests de Cambridge
- les résultats de nos élèves lorsqu'ils transfèrent vers d'autres établissements

Par ailleurs, l'EAB a entamé des démarches pour rejoindre la ISA (International Schools Association).



## Procès-verbal du Conseil d'école du 18 avril 2017

Page 6/6

---

5. *Chaque année, les élèves de CE2 et de CM2 de l'EAB (Dakar, Sénégal) participent aux évaluations nationales françaises du Ministère français de l'Education nationale. Les résultats sont souvent comparés avec ceux de la France. Sont-ils réellement comparables et fiables vue les différences et réalités entre ces communautés scolaires internationales?*

En effet, l'EAB, dans une démarche de transparence, publie chaque année avec fierté les résultats des élèves aux évaluations nationales françaises. Les autres établissements du réseau à Dakar ne le communiquent pas à l'externe et la remontée auprès de l'Inspection n'est plus obligatoire donc chaque établissement décide de le faire ou non. L'EAB a choisi de le faire. La comparaison se fait donc avec les résultats obtenus en France. Pour que cette comparaison soit pertinente, elle est double, d'une part avec la moyenne nationale française (comparaison la moins pertinente) et d'autre part avec l'académie de Bordeaux qui fait figure de référence.

M. Bonardi souligne la dynamique de l'EAB en termes de projets et d'accompagnement des élèves et indique que les équipes continueront à œuvrer dans ce sens.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Bonardi remercie les membres du conseil et clôt la séance à 18h20.